

CHECK-UP SANTÉ

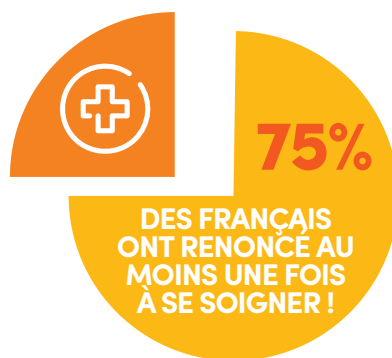
ET SI VOUS AVIEZ UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS ?

Une solution professionnelle et sécurisée

- › Un dispositif clé en main, organisé sur site avec tout le matériel médical nécessaire
- › Des consultations médicales, individuelles et confidentielles
- › Une prise en charge à 100% par l'employeur

» LA PRÉVENTION SANTÉ : UN ENJEU MAJEUR

Il est recommandé de consulter son médecin au moins 1 fois par an.



Étude BVA pour la fondation April :
Les Français et le renoncement
aux soins - avril 2018



Le seul rendez-vous
que j'ai trouvé a lieu
dans plusieurs mois.»

Je ne trouve pas
de médecin
près de chez moi.

Je manque
de temps pour
consulter.

L'ENTREPRISE A UN RÔLE À JOUER !

- » L'entreprise peut garantir à ses salariés l'accès aux soins, à un coût raisonné, avec une mutuelle de qualité. Elle peut aussi proposer des bilans de santé individuels dans ses locaux.
- » La bonne santé des équipes aura un **impact positif sur l'absentéisme** qui coûte en moyenne 4 059 € par salarié et par an.
- » La santé des salariés joue sur leur productivité : 82% des salariés français **se considèrent productifs**. On passe à 88% pour les salariés en bonne santé physique et 90% pour ceux en bonne santé psychologique. A l'inverse, seuls 65% de ceux en mauvaise santé physique et 63% de ceux en mauvaise santé psychologique se considèrent productifs.

*Source : enquête IFOP Les attentes santé des salariés en entreprise - Mars 2021

Le saviez-vous ?

Selon une enquête IFOP*, 2/3 des salariés déclarent que le fait qu'une entreprise propose des programmes d'accompagnement pour la santé physique ou psychologique a un impact positif sur leur envie d'y rester ou de la rejoindre.

» NOTRE SOLUTION MÉDICALE DE PRÉVENTION



L'accès à un bilan de santé

Organisation de bilans de santé sur site d'une durée d'environ 30 minutes. Un bilan sur la base du volontariat et dans le respect du secret médical.



Téléconsultation fiable et sécurisée

Téléconsultation avec un médecin à distance. Sur place, une infirmière réalise la prise de certaines constantes et s'assure de la bonne connexion avec le médecin.



Matériel de pointe

La consultation s'appuie sur le chariot médicalisé LimStar. Il est équipé d'une caméra motorisée contrôlée à distance, d'un lecteur de carte Vitale et de capteurs biomédicaux.



Organisation et mise en place

Une organisation simple avec la planification des RDV et l'acheminement du matériel portable sur site. Après les consultations, les patients reçoivent un compte-rendu individuel et l'entreprise un bilan anonymisé et global.

LES EXCLUSIVITÉS HARMONIE MUTUELLE

- » Pour les consultations, nous nous appuyons sur l'expertise de HOPI medical, spécialiste des matériels et des logiciels de téléconsultation. Le chariot médicalisé LimStar est le fruit de 10 ans de développement et permet de pratiquer des téléconsultations confortables, précises, hygiéniques et sécurisées.
- » Les téléconsultations sont menées par un médecin et une infirmière est présente sur les lieux. Pour le recrutement du personnel médical, nous nous appuyons sur la puissance de notre groupe.



» EN RÉSUMÉ

Les bénéfices pour l'entreprise

- » **Lutter contre les arrêts de travail et réduire l'absentéisme** en dépistant en amont les maladies.
- » **En tant qu'employeur**, se distinguer par une action concrète en faveur du bien-être de ses collaborateurs.
- » **Disposer d'un compte-rendu global et anonymisé** pour identifier et établir des priorités dans sa politique de prévention.
- » **Garder le contrôle de son budget** en choisissant le nombre de check-up financés.

Les bénéfices pour les salariés

- » **Profiter d'une véritable consultation** médicale réalisée par des professionnels aguerris et sur du matériel de pointe.
- » **Disposer d'une prise en charge à 100%** par l'employeur : montant de la consultation, RDV sur le temps de travail et mise à disposition d'un local.
- » **Prendre conscience** de son état de santé global grâce à un diagnostic poussé.
- » **Bénéficier d'un dispositif** clé en main, simple d'accès et toujours dans le respect du secret médical.

En tant qu'entreprise, vous avez le pouvoir d'aider vos salariés à prendre soin d'eux !

